



## 2 - Manager et gérer sa structure

### 2.10 – Déposer un dossier à l'inventaire des certifications

#### Dates et lieux

2 jours soit 14 heures  
De 9 h à 17 h

14 et 15 novembre 2018

Lieu  
Aubagne

#### Intervenants

Pour  
« I.C.S.F. »

**Bernadette CLAUSTRÉS**  
Consultante-formatrice  
Accompagnement des organismes de formation dans l'élaboration des dossiers de demande d'inscription au RNCP  
Participation à l'élaboration des référentiels de certification et de formation du titre FPA (Ministère du travail) au RNCP

#### Public

Responsables de structures, responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs pour des structures ayant décidé de déposer un dossier au RNCP et/ou à l'inventaire.

#### Pré-requis

Expérience d'1 an en ingénierie de formation.

#### Tarif

Module payant.  
Le coût d'une journée de formation est de 170 euros par participant.  
Le CARIF n'est pas assujéti à la TVA.  
La convention signée devra être retournée au CARIF au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de la formation.  
Le paiement sera effectué sous 30 jours à réception de la facture.  
Dans le cas où la formation n'est pas prise en charge par l'OPCA, c'est l'organisme de formation qui sera facturé.

#### Objectif

Objectifs généraux :

- Connaître les différentes rubriques du dossier de demande
- Apprendre à répondre à cette demande
- Comprendre quelles sont les différences entre les types de référentiels
- Savoir argumenter, documenter sa réponse
- Arriver à la constitution du dossier ou savoir comment arriver à finir de le constituer, selon les cas

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Identifier le rôle et la mission de la Commission Nationale des Certifications Professionnelles (CNCP) et de l'Inventaire des certifications et habilitations.
- Recenser l'ensemble des démarches préalables à l'inscription à l'Inventaire des certifications et habilitations, notamment auprès de l'autorité légitime et des entités utilisatrices
- Structurer le référentiel de certification en termes de compétences à évaluer
- Mesurer l'enjeu d'une inscription à l'inventaire des certifications au regard des démarches à effectuer et des documents à produire
- Préparer l'argumentaire et les éléments permettant d'étayer la demande en respectant les exigences de rédaction, tant sur la forme que sur le fond, d'une demande d'inscription à l'Inventaire des certifications et habilitations
- Organiser un partenariat avec les acteurs du secteur professionnel et le suivi des personnes certifiées pour mesurer la performance liée à la certification envisagée, notamment en termes d'emploi et d'évolution dans le parcours professionnel
- Repérer les rubriques de la demande d'inscription et remplir les formulaires en fonction de la catégorie dans laquelle est souhaitée l'inscription à l'Inventaire des certifications et habilitations
- Identifier les points de vigilance et les points clés de réussite de la constitution du dossier

#### Contenus

- Les rôles et mission de la Commission Nationale des Certifications Professionnelles (CNCP) et de l'Inventaire des certifications et habilitations,
- Les différences fondamentales existant entre l'Inventaire des certifications et habilitations et le Registre National des Certifications Professionnelles, leurs liens avec l'éligibilité au CPF.
- Les 3 catégories d'habilitation ou de certification
- La notion de compétences transverses : définition, limites et champ d'application pour l'inscription à l'inventaire
- La constitution du dossier d'inscription : rubriques et documents complémentaires
- L'organisation d'instances de réflexion (conseils de perfectionnement, par exemple) regroupant les professionnels du secteur et les acteurs de la formation pour orienter les programmes au regard des évolutions technologiques et techniques
- Les acteurs associés au dossier d'inscription : l'autorité légitime & l'entité utilisatrice de la certification
- Le suivi du parcours professionnel des personnes certifiées
- La qualité de rédaction du dossier : Rédaction des référentiels, contenu des rubriques, argumentation de la valeur ajoutée et documentation accompagnant le dossier d'inscription, recommandations de la CNCP
- Le dispositif d'évaluation : règles, critères et condition de délivrance de la certification

Je m'inscris





## Méthode et organisation pédagogique

---

Cette formation est une formation action qui permettra aux participants, à travers une étude de cas complète, d'appréhender l'ensemble du dispositif d'inscription à l'Inventaire des certifications et habilitations : documentations nécessaires, modèles d'enquête, trames méthodologiques, etc.).

Les participants qui auront apporté en formation les éléments permettant de constituer un dossier pourront l'utiliser en tant que mise en situation.

Durant les 3 mois qui suivent la formation, il sera proposé aux participants de rassembler les données nécessaires à l'inscription d'une certification (totale ou partielle). Un accompagnement sera réalisé à distance (forum, wiki...) sur demande des participants.

*Nous invitons les participants à apporter les programmes, référentiels, progressions et/ou supports pédagogiques d'un module de formation afin de pouvoir travailler concrètement sur un sujet afférent à leur champ d'intervention.*

## Evaluation

---

L'évaluation sera réalisée à partir de différents exercices et d'un QCM.



Je m'inscris

